

STABILISATION DU MODÈLE HYBRIDE

- En décembre 2022, le Bureau du dirigeant principal des ressources humaines (BDPRH) a publié une orientation concernant le retour dans les bureaux et l'adoption d'un modèle hybride commun obligeant les employés à travailler sur place au moins deux ou trois jours chaque semaine ou de 40 % à 60 % de leur horaire régulier; cela s'applique à l'échelle de la fonction publique.
- Le SCT a publié une mise à jour de l'Orientation concernant la présence prescrite au lieu de travail qui indique que les fonctionnaires fédéraux de l'administration publique centrale (APC) admissibles à une entente de travail hybride devront travailler au moins trois jours par semaine sur place et les cadres supérieurs, au moins quatre jours par semaine, à compter du 9 septembre 2024.
- Cette nouvelle exigence s'applique également aux groupes d'employés des organisations qui ont été autorisés à continuer temporairement à travailler à distance en fonction de modèles de travail particuliers :

- Employés du centre d'appels (s'applique au RNCC, mais non au Service de dépannage en TI)
- Employés de la technologie de l'information (TI)
- Cette mesure sera mise en œuvre progressivement d'ici à septembre 2025
- ACC met toujours l'accent sur la stabilisation, l'amélioration des outils et des ressources et le renouvellement de nos ententes de télétravail.
- ACC continue d'améliorer l'expérience de ses employés en utilisant la rétroaction pour faciliter entièrement le travail de ses employés et améliorer leur expérience au bureau et à distance.

Stabilisation du modèle hybride

Source : Secteur de la dirigeante principale des finances et des services ministériels

Date : 2024/11/25

CONTEXTE - STABILISATION DU MODÈLE HYBRIDE

Une SMA responsable est désignée pour l'initiative sur l'avenir du travail, qui comprend le retour au bureau : la sous-ministre adjointe, Secteur de la dirigeante principale des finances et services ministériels.

Son objectif est de permettre aux employés d'avoir accès aux outils, politiques, lignes directrices et ressources nécessaires pour effectuer leur travail efficacement sur place (activités de préparation du lieu de travail) et à distance.

Une équipe des Ressources humaines (RH) gère le projet en collaboration avec des partenaires habilitants clés comme l'équipe des Biens immobiliers et des Services intégrés en milieu de travail (SIMT).

ACC suit l'orientation du Conseil du Trésor sur la présence prescrite en milieu de travail. Tous les employés sont tenus de signer une entente de travail pour la présence prescrite dans le lieu de travail ou d'avoir une exception approuvée pour tout autre motif.

Un outil de réservation sur place a été conçu et des rapports d'utilisation des locaux ont été produits et continueront d'être améliorés afin d'appuyer les gestionnaires et les employés, ainsi que d'optimiser l'utilisation de nos locaux de travail.

L'élaboration et la mise à jour de ressources et d'outils se poursuivent dans le but de soutenir les gestionnaires et les employés en 2024.

La consultation avec les agents négociateurs a été et sera toujours un élément clé de nos plans de retour au bureau et de stabilisation.